

**Invitation à l'Assemblée générale ordinaire 2025,
le 9 mars 2025, à Saint-Gérard-Croixanvec**

Accueil 10h45, Assemblée générale 11h15 à 12h15

Ordre du Jour

1. Salutations
2. Acceptation du procès-verbal de l'assemblée générale 2024
3. Rapport du Bureau
 - a. Rétrospective sur réunion du bureau et les activités d l'association
 - b. Compte rendu de la participation à la réunion des présidents organisée par l'ambassade Suisse à Tours
 - c. Informations diverses : membres inscrits, registre de l'association, nouveau compte bancaire, UASF, OSE
 - d. Information sur la bibliothèque Suisse-Bretagne
4. Rapport de la trésorière et comptes 2024
5. Approbation des comptes 2024
6. Élection des membres du Bureau
 - a. Selon les statuts les prochaines élections du bureau auront lieu en 2027.
Cependant, une personne motivée, jeune, pouvant donner de son temps, est la bienvenue.
7. Budget 2025
8. Activités 2025
 - a. 1^{er} août ... aura lieu le 3 août à La Motte
 - b. Réunions, excursions, visites ... régionales
 - c. Réunion automnale – propositions de date et d'activité
9. Site internet ... tout le monde peut participer
10. Divers et propositions individuelles
11. Date et lieu de la prochaine Assemblée générale → le 8 mars 2026

NOTEZ que pour avoir le droit de vote, il faut être membre et il faut avoir réglé sa cotisation au plus tard le 9 mars 2025. Si vous ne pouvez pas être présent à l'Assemblée générale, vous pouvez déléguer votre pouvoir à un autre membre de l'association. Pour ce faire, veuillez utiliser le formulaire « procuration » annexé, et nous le faire parvenir avant ou lors de l'Assemblée générale.

